

Articles du 22 février 2008

Dans cette édition :

1. Du télétravailleur au travailleur nomade : les multiples facettes du travail mobile

Du télétravailleur au travailleur nomade : les multiples facettes du travail mobile

Au Québec, en 2007, un peu plus du quart des adultes accèdent à Internet à des fins professionnelles à l'extérieur de leur lieu de travail (CEFRIO, [NETendances](#), 2007). Dans sa forme la plus traditionnelle, le télétravail se définit comme une « activité professionnelle qui s'exerce en dehors des bureaux de l'employeur, le plus souvent à domicile, et pour laquelle on fait appel aux nouvelles TIC pour communiquer à distance ([OQLF](#), 2005) ». Bref, le télétravailleur n'est pas présent en permanence dans les bureaux officiels de son entreprise ou de son organisme et exerce une partie ou l'ensemble de ses activités à l'extérieur des murs de son employeur. Il se sert généralement d'outils informatiques et de communication, tels que le téléphone, l'ordinateur, le télécopieur, le courrier électronique et des outils de collaboration en ligne.

Pour la firme Gartner (2006), il existe trois types de télétravailleurs :

- les télétravailleurs à distance [*remote teleworkers*], qui passent plus de 80 % de leur temps à la maison;
- les télétravailleurs ad hoc [*ad hoc teleworkers*], qui travaillent de leur foyer 2 à 3 fois par mois au besoin; et
- les télétravailleurs réguliers [*regular teleworkers*], qui opèrent de la maison 2 à 3 fois par semaine.

Qu'en est-il de l'utilisateur du Blackberry qui répond à des courriels du bureau en route vers la maison ? Et du professionnel qui profite d'un accès sans fil à Internet dans un café pour effectuer une recherche d'information ? Avec l'émergence de technologies mobiles et sans fil, ainsi qu'avec l'accès à Internet dans différents lieux publics, le concept de télétravail prend maintenant un tout autre sens.

Le travail nomade, vers de nouvelles formes d'activités professionnelles

Au début de 2007, la *CIO Government Review* présentait les 10 tendances de l'heure pour les gouvernements canadiens de tous les paliers. Parmi ces tendances, on trouvait le développement du travail mobile dans le secteur public. Qui plus est, selon la firme américaine Gartner (2006), avant 2009, 70 % du travail lié au savoir nécessitera des outils mobiles et sans fil.

Gartner (2006) distingue par ailleurs les travailleurs mobiles des télétravailleurs. Pour la firme, il y aurait trois catégories de travailleurs mobiles :

- ceux qui opèrent principalement du bureau, mais qui poursuivent leurs activités professionnelles pendant quelques heures à la maison ou dans un autre lieu ensuite;
- ceux qui voyagent régulièrement en dehors de leur lieu de travail;

- et ceux qui travaillent à partir d'unités secondaires, de campus, en industrie ou sur le terrain (chantier de construction, auprès de patients à domicile, dans une école ou autre).

Phénomène en forte croissance, le travail nomade peut être facilité par nombre de technologies et de logiciels. Bien sûr, les besoins technologiques varieront selon la nature des tâches des travailleurs mobiles. Certains n'auront besoin que de transmettre et recevoir des alertes ou de courts messages, alors que d'autres doivent communiquer par courriel en tout lieu et en tout temps. Dans certaines professions, accéder à des bases de données ou à des applications à partir d'un chantier ou lors d'une rencontre avec un client peut s'avérer fort utile. Du téléphone cellulaire à l'ordinateur portable, en passant par le Blackberry ou d'autres types d'assistants numériques personnels, une panoplie d'appareils peuvent appuyer ces travailleurs mobiles dans leurs tâches. Afin de limiter ses dépenses technologiques tout en répondant adéquatement aux besoins de son personnel mobile, l'entreprise ou l'organisation publique qui souhaite mieux outiller ses employés dans leurs fonctions à distance doit donc tenir compte des types de tâches à réaliser hors de ses murs.

Pour Gartner, entreprises et gouvernements doivent s'attendre à une hausse de la demande pour les appareils mobiles et les applications accessibles à distance. En effet, avec la prolifération des technologies mobiles, ces nouveaux modes de travail risquent fort bien de se développer davantage au cours des prochaines années. Qui plus est, les jeunes qui intègrent actuellement le marché du travail, friands de ces technologies, agiront en véritables catalyseurs de ces nouveaux modes de travail¹.

Rédactrice : Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Pour en savoir plus :

CEFRIO. [Enquête NETendances](#), 2007.

Clark, William. [Gartner](#). *Definition of 'Mobile Workforce'*, 2006-11-17, 10 p.

Els, Mark. " [10 hot public sector IT trends for 2007](#) ", *CIO Government Review*, 01-10-2007.

Thomsin, Laurence et Diane-Gabrielle Tremblay. [Télé-Université. Chaire Bell en technologies et organisation du travail. Le télétravail sous forme « mobile working » : qui le pratique et pourquoi ?](#), 16 novembre 2007, 22 p.

Morel-A-Lhuissier, Pierre (2006). [Du télétravail au travail mobile : un enjeu de modernisation de l'économie française](#). La Documentation française, 145 p.

Note 1. Le CEFRIO lancera sous peu une étude sur les jeunes et les TI. Un des volets de cette recherche portera sur leur rapport au travail. Pour plus d'information à ce sujet ou pour devenir partenaire de ce projet, communiquez avec [Catherine Lamy](#), directrice de projet au CEFRIO, au 418-523-3746.